

ACCOMPAGNEMENT VÉGÉTAL DU BÂTI ÉCOLOGIQUE

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS



1. Planter un arbre pour apporter de l'ombre et agrandir l'espace.
2. Les fruits de la bourdaine agrémentent la haie.
3. Une clôture naturelle entre espaces privés et espaces ruraux.
4. Penser à l'aménagement végétal de la parcelle dès la construction.

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES



1. La mise en place d'un paillis biodégradable assure une croissance optimale des plants et permet de limiter les arrosages et la consommation en eau.
2. Abeilles et fleurs de roussette : les essences de pays fournissent de la nourriture à la faune locale.

Construire un bâtiment dans une démarche écologique permet de préserver les ressources naturelles, de limiter la pollution de l'environnement tout en améliorant le confort de ses habitants. L'accompagnement végétal du bâti doit être pensé afin d'optimiser la qualité environnementale du bâtiment et d'étendre la démarche à l'ensemble de la parcelle.

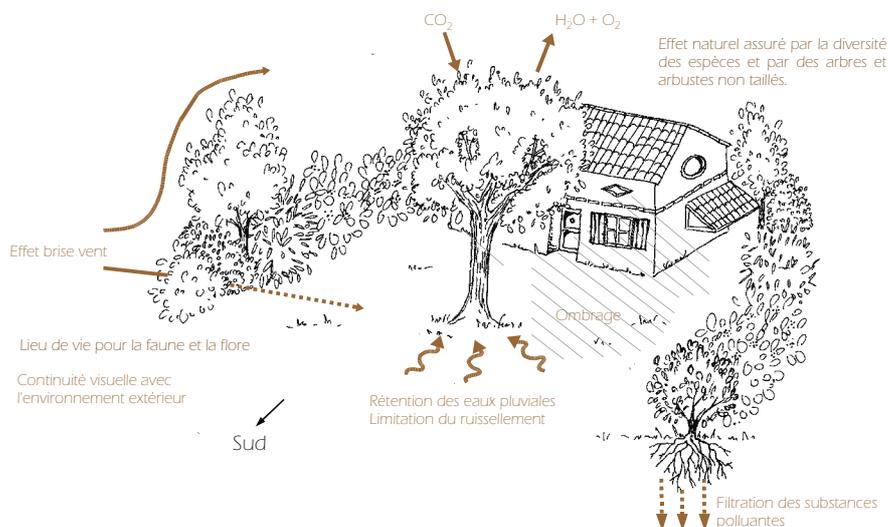
⇒ Intégration paysagère des constructions

Les arbres et arbustes d'espèces locales créent une liaison harmonieuse entre les espaces ruraux et les espaces urbains. Ils assurent la préservation de l'identité locale et permettent aux habitants de s'identifier à leur territoire.

⇒ Confort climatique

Les végétaux réduisent l'utilisation de systèmes de chauffage et de climatisation en assurant :

- Une protection solaire : ombrage des façades et du sol, protection thermique par les plantes grimpantes.
- L'amélioration de la qualité de l'air : fixation de CO₂, rejet d'O₂ et capture de particules en suspension dans l'air.
- L'augmentation de l'humidité de l'air par évapotranspiration.
- Une protection contre le vent.



⇒ Gestion écologique de la parcelle

Les arbres et arbustes d'espèces locales, rustiques et adaptés au sol et au climat de la région, sont économes en eau et ne nécessitent ni engrais ni produits phytosanitaires.

La plantation de jeunes plants, favorable à la reprise de l'arbre ou de l'arbuste, permet également de limiter le coût d'achat et les coûts énergétiques de production en pépinière.

⇒ Protection de la ressource en eau

Les végétaux constituent une structure de filtration des substances polluantes. Ils assurent la rétention des eaux pluviales et diminuent l'érosion du sol. Ils limitent ainsi la surcharge des réseaux d'assainissement et des fossés.

⇒ Amélioration de la biodiversité

Les arbres et arbustes de pays constituent un attrait pour la faune locale, un refuge pour la flore et assurent le maintien d'un équilibre écologique.